

Vilmorin-Mikado, filiale du groupe Limagrain



Limagrain est un groupe spécialisé dans les semences et l'agroalimentaire, dont la maison-mère est une coopérative agricole française située dans la plaine de la Limagne-Val d'Allier, au cœur de l'Auvergne..



Expert historique de l'amélioration des plantes, Limagrain **sélectionne, produit et commercialise** des semences de grandes cultures et des semences potagères à **haute valeur ajoutée.**

Limagrain, 4^e semencier mondial et 1^{er} semencier mondial en potagères



1 300
AGRICULTEURS
ADHERENTS
de la Coopérative



9 676
SALARIÉS
dans le monde



Chiffre d'affaires
Groupe*

2 452 M€

+

Chiffre d'affaires
issu des partenariats
stratégiques**

767 M€

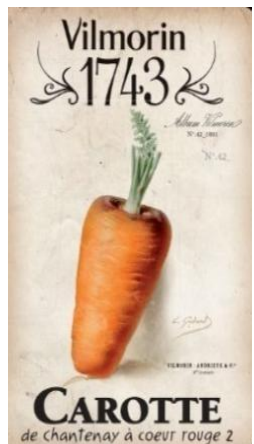
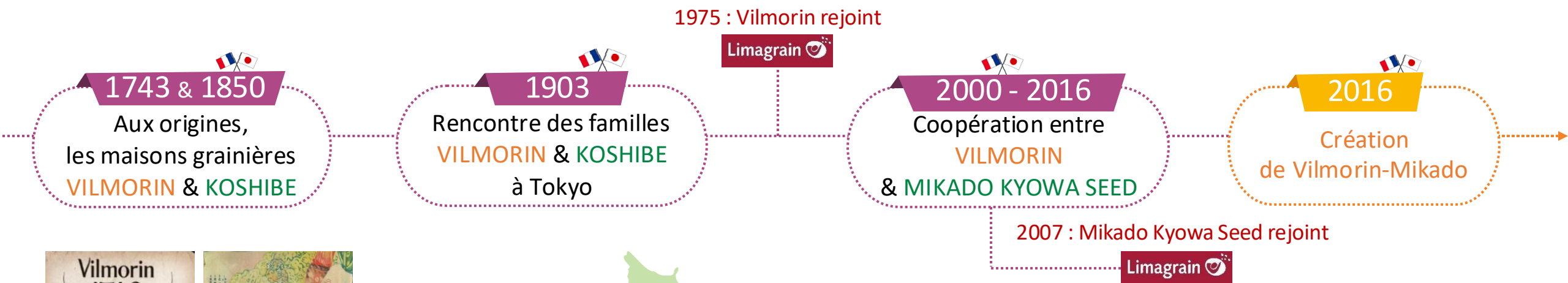


Activités de la Coopérative
Semences de Grandes Cultures
Semences Potagères et
semences d'arbres
Produits de Jardin
Ingrédients
Boulangerie-Pâtisserie

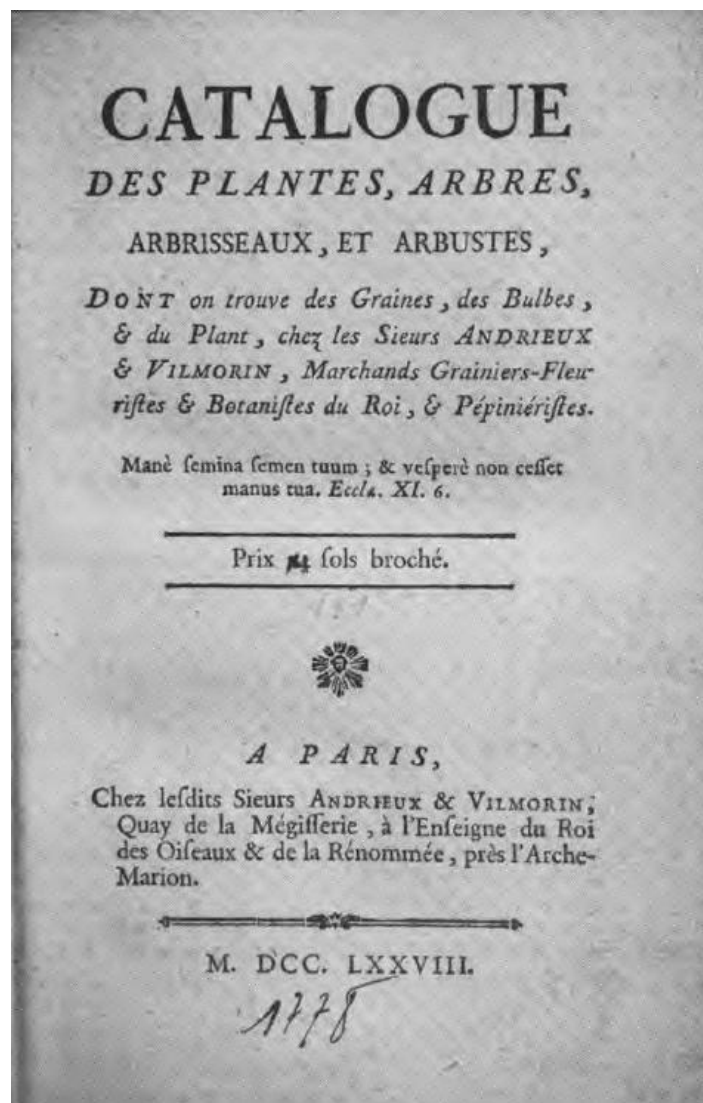


Source : KIT COM Limagrain 2026

Un semencier franco-japonais unique



Un héritage séculaire...auquel nous sommes attachés



Exposition universelle Paris
1889





SEMENCES D'ARBRES
Notre Gamme de Produits
environ 250 espèces – 3 gammes
500 CLIENTS ACTIFS

CŒUR D'ACTIVITÉ: Les semences forestières (70%)

Résineux: Pins, Douglas, Cèdres, Sapins..

Feuillus: Chênes, Hêtres, Châtaigniers, Erables..

- Récolte en Verger à graines
- Récolte en peuplement



Peuplement
de Chêne classé



Verger à graines
de Douglas

ESPÈCES ORNEMENTALES : 23% de l'activité

Espèces de haies bocagères : Aubépine, Prunelier, Erable champêtre et de Montpellier...

Sapins de Noël: abies Nordman, abies procera, abies fraseri,
If, Séquoia, Glycine, Erable du Japon, Laurier sauce, le baobab!...



Production Sapins de Noël

Aubépine



Erable du Japon

PORTE-GREFFES FRUITIER : 7% de l'activité

Pêcher, Cerisier, Prunier, Pommier, Poirier, Noyer...



Verger de pêcher, La Costière (près de Nîmes)



Noyer

SEMIS DIRECT, NATURE, ENVIRONNEMENT

Semis d'espèces forestières et couvert à gibiers :
Pins, Chênes, Châtaignier, Robinier, Ajonc, Genêt



Réglementation européenne des MFR (matériel forestier de reproduction)

1. Réglementation relative à la récolte et à la commercialisation des MFR

Pour aider les pays à mettre en place dans un cadre harmonisé une réglementation sur le commerce des MFR, une directive européenne a été prise dès 1966, qui a permis aux 6 premiers Etats-membres de la CEE d'adopter un **langage commun** pour décrire les MFR échangés pour le boisement et le reboisement. Cette directive a été complétée en 1971 par une seconde directive sur les **qualités extérieures des MFR**.

En 1999, ces deux directives ont fusionné pour donner naissance à la **directive n°1999/105/CE concernant la commercialisation des Matériels Forestiers de Reproduction**, en vigueur dans l'Union Européenne depuis le 1^{er} janvier 2003 jusqu'aujourd'hui. De 14 espèces réglementées par 6 pays en 1966, cette fusion a conduit à réglementer 48 espèces à l'échelle de l'UE. Cette directive a été transposée dans le Code forestier, pour sa partie législative par la loi n° 2001-602 du 9 juillet 2001 d'orientation sur la forêt (Livre I, Titre V, Chapitre III) et pour sa partie réglementaire par décret n°2003-971 du 10 octobre 2003 relatif à la commercialisation des matériels forestiers de reproduction et modifiant le code forestier. Cette réglementation pouvant être utilisée pour toute espèce d'intérêt pour la sylviculture, la France a décidé de réglementer le commerce de MFR pour **68 espèces d'intérêt sylvicole** (au 1^{er} juillet 2025) (1).

RÉGIONS DE PROVENANCE

LES GRANDES ZONES BIOCLIMATIQUES

Plaines et collines du Nord-Ouest, caractérisée par un climat océanique plus ou moins marqué en fonction de l'éloignement de la mer

Nord-Est, constituée de plateaux souvent calcaires et de moyennes montagnes. Le climat est sous influence continentale.

Plaines et collines du Sud-Ouest, soumise à un climat océanique



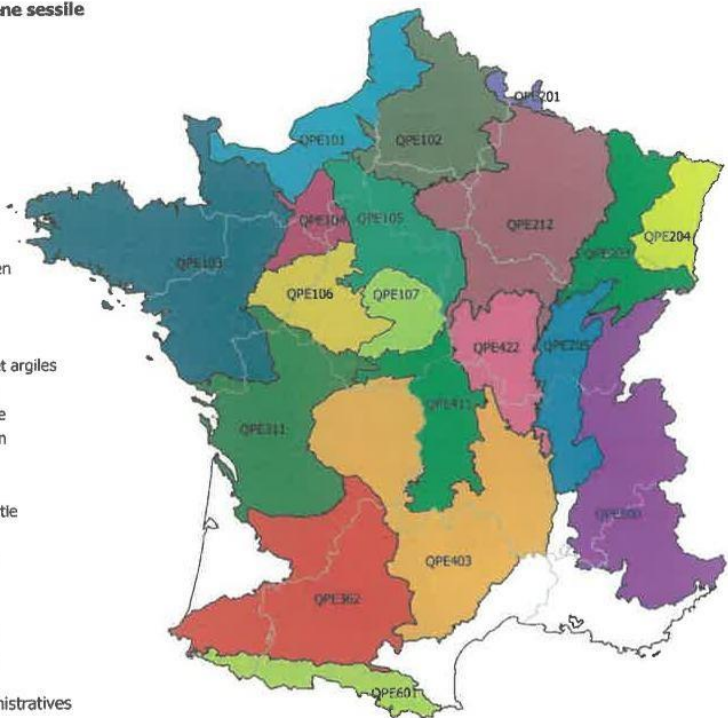
Quercus petraea - Chêne sessile

Régions de provenance du chêne sessile

Régions de provenance

- QPE101 - Bordure Manche
- QPE102 - Picardie
- QPE103 - Massif armoricain
- QPE104 - Perche
- QPE105 - Sud Bassin parisien
- QPE106 - Secteur ligérien
- QPE107 - Berry-Sologne
- QPE201 - Ardennes
- QPE203 - Nord-Est limons et argiles
- QPE204 - Nord-Est gréseux
- QPE205 - Vallée de la Saône
- QPE212 - Est Bassin parisien
- QPE311 - Charente-Poitou
- QPE362 - Gascogne
- QPE403 - Massif central partie
- QPE411 - Allier
- QPE422 - Morvan-Nivernais
- QPE500 - Alpes et Jura
- QPE601 - Pyrénées
- QPEZN1 - Zone neutralisée
- QPEZN2 - Zone neutralisée

Limites des régions administratives





Différentes Catégories :

- Testée (Bleu), vergers
- Qualifiée (Rose), vergers
- Sélectionnée (Vert), peuplements
- Identifiée (Jaune)
- Omementale (Gris)

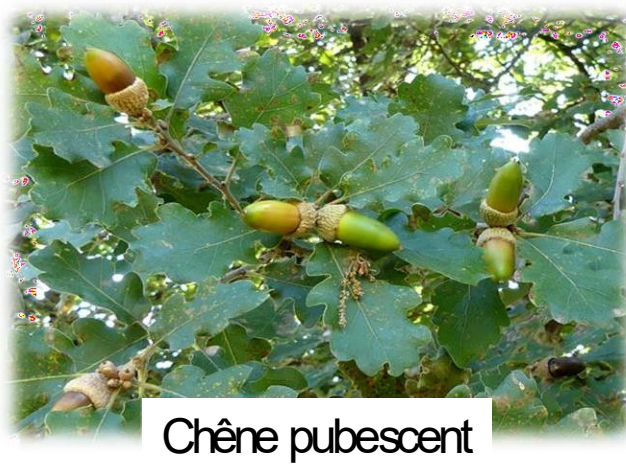
Les matériels de base, sources de matériels forestiers de reproduction, peuvent être :

- une **source de graines**, c'est-à-dire un ensemble d'arbres, non délimité de façon précise, situé dans une zone de récolte déterminée, correspondant à une région de provenance unique ;
- un **peuplement porte-graines**, c'est-à-dire une population délimitée d'arbres dont la composition est suffisamment uniforme ;
- un **verger à graines**, c'est-à-dire une plantation de clones ou de familles sélectionnés, isolée et gérée de manière à produire régulièrement et en quantité des semences aisément récoltables ;

Les forêts face au changement climatique



Chêne sessile



Chêne pubescent



Pin noir, Pin Laricio



Pin maritime



Sapin de Turquie, Bommuller



Cèdre de l'Atlas



QUELQUES CHIFFRES

Point sur peuplements classés en catégorie sélectionnée
(Etiquettes Vertes) :

En France :

- 1467 peuplements (MAJ CTPS oct 2025)
- Surface de quasi 60000 ha
- 25 espèces classées

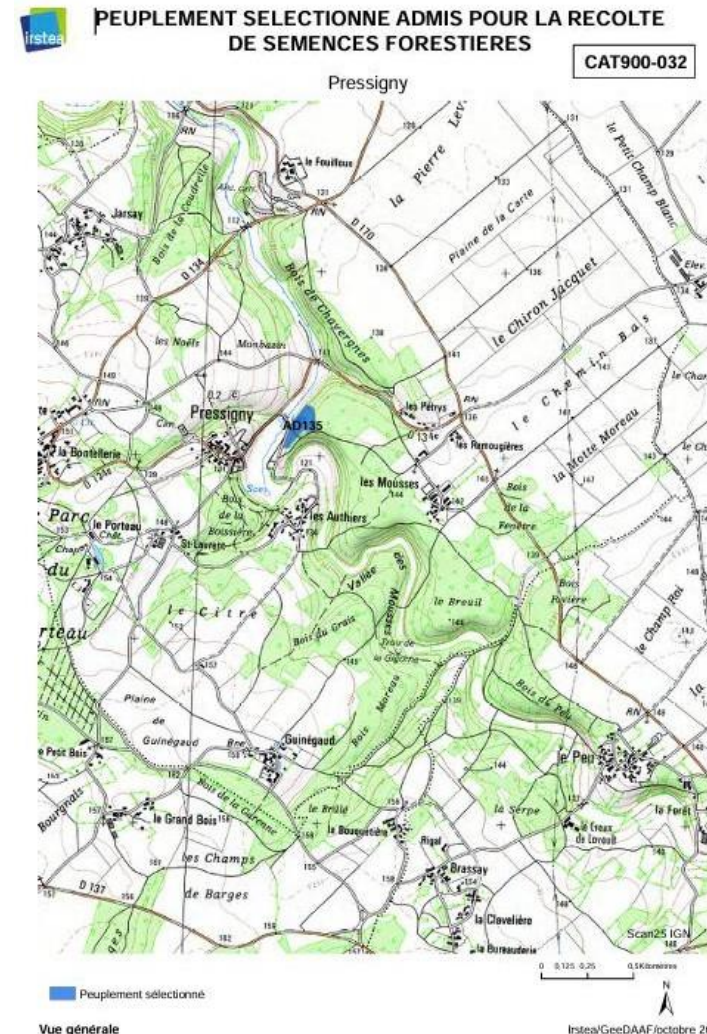
En Auvergne-Rhône-Alpes :

- 166 peuplements référencés
- Surface totale de 3480 ha
- 18 espèces

Quelques espèces représentatives :

- 8 peuplements de chêne sessile pour 492 ha
- 31 peuplements de Pin Sylvestre pour 349 ha
- 25 peuplements de Chêne rouge pour 143 ha

Fiche de matériel de base en catégorie sélectionnée			
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation - IRSTEA - Centre de Nogent-sur-Vernisson			
07/05/2026			
Etat :	Admis au registre		
Référence du registre :	CAT900-032	Nom :	
Espèce (Nom commun) :	Cèdre de l'Atlas		
Espèce (Nom latin) :	Cedrus atlantica		
Catégorie :	2-Sélectionnée	Type :	2-Peuplement
Appellation :	Peuplement en catégorie sélectionnée		
Pays :	FRANCE		
Auteur proposition :	Isabelle BILGER	Statut :	Admis
Région de provenance :	CAT900 France		
Origine :	2-Non indigène		
Fins :	1-Forestières	Années de régénération :	1920
Origine des composants :	néant		
Pourcentage espèce :	40 %	Densité semenciers (tiges/ha) :	
Référence de l'arrêté d'admission :		Date d'admission :	10/10/2003
Référence de l'arrêté de modification :		Date de modification :	
Référence de l'arrêté de radiation :		Date de radiation :	
Nom de la forêt :		Type de propriétaire :	Privé
Surface totale (ha) :	1.59	Altitudes (m) :	140
Type de parcellaire :	Cadastral		
Parcelles :	AD 135		
Longitude :	-0.086563	Latitude :	46.748785
Proposé par :		Fonction :	
Peuplement déjà proposé :	Non	Peuplement déjà visité :	Oui
Année de visite :		Plan de situation joint :	Oui
Plan détaillé joint :	Oui	Plan officiel rattaché :	Oui

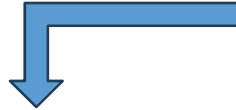




DES SEMENCES MAJORITAIREMENT RÉCOLTÉES EN FRANCE, EN FORÊTS PUBLIQUES ET PRIVÉES

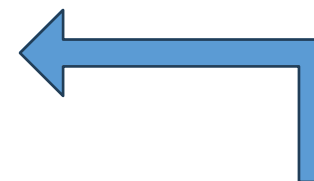
RÉCOLTE AU SOL

Par Bâchage : Hêtre, Charme, Erable, Tilleul...



A la perche : Pin
Maritime (verger)

RÉCOLTE AU SOL



Tri à la main : glands, châtaignes...



RÉCOLTE PAR GRIMPAGE



DE LA MATIÈRE BRUTE...

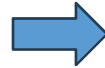
.....A LA GRAINE PRÊTE À SEMER

EXTRACTION EN SÈCHÈRE



Pin Maritime

NETTOYAGE DES GLANDS, CHÂTAIGNES



Prégermination des graines, levée de dormance

La levée de dormance, également appelée pré-germination, consiste à mettre les semences dans des conditions favorables à l'achèvement de leur maturité physiologique (généralement du froid humide).

On peut ainsi livrer au printemps une semence prête à germer plutôt que de livrer une semence standard, que le pépiniériste aurait semé à l'automne



Le semis direct un atout contre les dégâts de gibier mais..

- **Les avantages:**

- Une forte densité de départ
- Un ratio système racinaire/système aérien équilibré
- Les coûts moins élevés qu'une plantation
- Possibilité de mixer les espèces assez facilement

- **Les inconvénients**

- Un minimum de travaux préalables nécessaires selon les espèces et selon le terrain
- Aléas climatiques : période critique de la germination et de la jeune plantule
- Gestion de la concurrence herbacée/ligneuse
- Coût de certaines semences en cas d'échec
- La disponibilité!



Quelques tarifs..

Résineux

- Douglas : $\approx 2\ 100$ €/kg
- Pin sylvestre : $\approx 3\ 100$ €/kg
- Pin maritime : ≈ 250 €/kg
- Mélèze : $\approx 3\ 600$ €/kg

Feuillus

Chêne sessile : ≈ 13 €/L

Chêne pubescent : ≈ 14 €/L

Robinier : ≈ 54 €/kg

Exemple de densités de semis:

Semis de chêne : 100Lt/hectare

Semis de robinier : 4-5kg/hectare

Semis de pin maritime : 2-3kg/hectare

Période de semis recommandée : Mars a Mai selon secteur géographique

Merci de votre attention, place aux questions !

